

APTITUDE AU TRANSPORT AÉRIEN

Animal de soutien émotionnel

Veillez remplir tous les champs ci-dessous et envoyer un courriel à accessibility@palairlines.ca

Un animal de soutien émotionnel offre soutien et réconfort aux personnes présentant un handicap lié à la santé mentale, conformément à la définition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Un animal de soutien émotionnel peut détendre et réconforter un passager présentant un handicap.

PAL Airlines n'acceptera que des chiens comme animaux de soutien émotionnel.

Veillez retourner à PAL Airlines la copie remplie de ce formulaire avec les documents requis au moins 96 heures avant votre vol. Si la demande est présentée dans les 96 heures qui précèdent le vol, nous ferons tous les efforts raisonnables pour y répondre. Veuillez noter que l'approbation est également fondée sur l'espace disponible.

Les documents incomplets ou illisibles ne seront pas approuvés.

Le propriétaire doit prendre toutes les dispositions nécessaires et assumer l'entière responsabilité du respect des lois, des douanes et autres règlements, exigences ou restrictions du pays, de la province, de l'État ou du territoire où l'animal est transporté, y compris, sans s'y limiter, la fourniture de certificats de santé et de vaccination valides, au besoin. Le transporteur ne sera pas responsable si un tel animal spécialisé se voit refuser l'entrée ou le passage dans un pays, une province, un État ou un territoire.

Êtes-vous d'accord? OUI NON

RENSEIGNEMENTS SUR LE PASSAGER

NOM DU PASSAGER	RACE	POIDS
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	NOM DE L'ANIMAL	
ADRESSE COURRIEL :		

Procédures pour le transport

PAL Airlines a besoin d'une lettre, datée d'au plus trois ans avant la date du voyage, confirmant les éléments suivants :

- Le passager présente une déficience mentale ou émotionnelle reconnue par le manuel DSM-IV (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux).
- Le passager a besoin du chien de soutien émotionnel pour bénéficier d'un soutien émotionnel ou psychiatrique pendant le voyage ou une fois à destination.
- La personne qui a préparé le document est un professionnel de la santé mentale autorisé et la lettre comprend des renseignements sur le permis du professionnel de la santé mentale (c.-à-d. le type de permis, la date de délivrance et l'autorité de délivrance).
- Le passager est actuellement pris en charge par le professionnel de la santé mentale autorisé qui a préparé le document.

La personne présentant un handicap fournit un certificat vétérinaire qui :

1. identifie le chien de soutien émotionnel par son nom et sa race;
2. identifie la personne présentant un handicap qui s'appuie sur ce chien de soutien émotionnel;
3. atteste que le chien de soutien émotionnel est en assez bonne santé pour voyager, qu'il est exempt de maladies contagieuses, de tiques et de puces et que ses vaccins sont à jour;
4. indique si le vétérinaire a connaissance d'un comportement inapproprié de la part du chien de soutien émotionnel, y compris un comportement agressif, des pleurs ou des aboiements excessifs, ou des blessures causées à d'autres personnes. Si le pays, la province, l'État ou le territoire où se rend la personne ne précise pas une date obligatoire pour le certificat vétérinaire, ce certificat doit être daté de moins de deux mois avant la date du voyage initial indiquée dans l'itinéraire.

Le chien de soutien émotionnel est confiné dans son panier, sauf s'il doit en sortir pour atténuer l'incapacité, auquel cas il doit être solidement attaché à la personne au moyen d'un harnais ou d'une laisse.

Le chien doit être âgé d'au moins quatre mois et le dresseur ou le propriétaire doit fournir un certificat de santé et de vaccination valable (daté de moins de deux mois avant le voyage).

Le chien doit être nourri et abreuvé dans les quatre (4) heures précédant l'enregistrement. Le dresseur ou le propriétaire doit nourrir le chien d'un repas léger avant le départ et lui faire boire un peu d'eau avant l'enregistrement. Le dresseur ou le propriétaire doit s'assurer que l'animal spécialisé n'aura pas à se soulager pendant le vol.

PAL Airlines doit être avisée au moins 96 heures avant le départ du vol afin d'avoir suffisamment de temps pour attribuer des places dans l'avion.

Le chien de soutien émotionnel est placé dans un panier de transport souple dont le volume ne dépasse pas 11x15x14,5 pouces (28x38x37 cm), sous le siège devant le passager.

Si PAL a établi qu'un chien de soutien émotionnel représente une menace directe à la santé et à la sécurité de la personne, des autres passagers ou de l'équipage, ou perturbe beaucoup le service en cabine, PAL peut être autorisé à exiger que le chien reste dans son panier ou, si le chien est déjà sorti du panier, PAL peut exiger que le chien retourne dans son panier pour toute la durée du voyage.

Je confirme par la présente que j'ai lu les procédures de transport incluses dans le présent document et que les renseignements que j'ai fournis sont factuels.

SIGNATURE DU PASSAGER/TUTEUR LÉGAL

DATE